

## BIEN RESTAURER

- Intervenir **avec discrétion**, seulement pour remplacer les éléments en mauvais état.
- Conserver un édifice et non le reconstruire, même à l'identique.

La charpente sera recalée, ou refaite selon le modèle supposé d'origine ; dans la plupart des cas, en couples de chevrons formant fermettes, donc sans débord de pannes en pignon.

La couverture sera remaniée ou refaite suivant le système initial. S'il s'agissait d'ardoises, on pourra les trier et les compléter ou tout refaire en ardoises naturelles, avec faitage en terre cuite ou en zinc ; les solins seront réalisés au mortier de chaux naturelle et/ou en zinc ; un débord suffisant en bas de pente fera rejaillir les eaux de pluie loin de la base des murs, les rives seront soit en chêne dur, soit protégées par une bande fine de zinc prépatiné.

Le sol intérieur en terre battue sera si possible conservé ; il ne devra en aucun cas être cimenté afin d'éviter les condensations, efflorescences et salpêtres ; on pourra l'égaliser si nécessaire en créant un lit de gravillons.

Les menuiseries, le linteau en bois, les potelets en jambage, seront restitués en bois, (essence d'origine, généralement du chêne), sur le modèle de l'existant, ou modèle choisi sur un édifice ancien alentour, de même type, et laissé brut de préférence. Toutefois s'il s'agit d'un bois à protéger, on peut utiliser de l'huile de lin, ou bien une peinture naturelle à l'huile. On ne doit pas choisir un ton « chêne » ni « pin » [ trop orangés et criards ]. Une couleur telle que gris perle, gris bleuté, marron-rouille ou gris brun très neutre, en finition mate, seront envisageables.

Seules les parties désolidarisées des maçonneries sont à rejointoyer. Le rejointoiement se fait en fonction de la qualité de l'appareillage. Si les moellons sont petits, irréguliers et distants, faire des joints beurrés, finition rajochée, sans chercher à laisser apparaître toutes les pierres ; si les moellons sont resserrés et d'appareil régulier, faire des joints bourrés de mortier « à fleur de pierre » sans creux ni bourrelet. Le mortier est composé de chaux naturelle, dans la tonalité générale des pierres.

Les ouvrages édifiés « en pierre sèche » sont consolidés en respectant cette technique ou en tout cas sans laisser de mortier apparent.

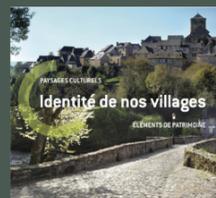
Les abords immédiats seront conservés, ou rendus, en matériaux perméables tels que terre, herbe, pavage sur sable, gravier ... pour éviter les remontées capillaires dans les maçonneries.

## OUVRAGES GÉNÉRAUX

Le petit patrimoine de la Corrèze. CAUE de la Corrèze. 2009  
Maisons de paysans : Mémoires de la Corrèze. LACOMBE, Jean-Pierre. 2008  
La maison et le village en Limousin : Habitat rural et communauté paysanne. ROBERT, Maurice. 1993  
Patrimoine de pays : Petit patrimoine et patrimoine culturel, guide d'étude et de valorisation. ROBERT, Maurice. 1999  
Millevalches en Limousin : architectures du plateau et de ses abords. ROBINNE, P-E (dir.). 1987  
Maisons paysannes et petit patrimoine. TROCHET, Jean-René. 2006

## OUVRAGES SPÉCIALISÉS

Croix de Corrèze. BAUDOIN, Jacques. 2006  
Croix et calvaire : chefs d'oeuvre de l'art populaire. LEFEBURE, Christophe. 2004  
Pigeonniers de France : Histoire économique et sociale, techniques architecturales - conseils de restauration. LETELLIER, Dominique. 2003  
Bien aménager, bien utiliser son four à pain. REVEL, Jacques. 2008  
Bonnes fontaines en Corrèze : légendes, croyances et traditions. VERGNE, Michel (dir.). 2002



## CONTACTS

Associations locales pour la protection et la valorisation du patrimoine : renseignements auprès de votre mairie ou de votre communauté de communes

Pays d'Art et d'Histoire Vézère-Ardoise  
pah@vezerearchoise.fr

Maisons Paysannes de France en Limousin  
correze@maisons-paysannes.org

Pays d'Art et d'Histoire Hautes Terres Corrésiennes et Ventadour  
pah\_contact@yahoo.fr

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT



1 rue Félix Vidalin – 19000 TULLE  
tél. 05 55 26 06 48 – fax 05 55 26 61 16

courriel caue.19@wanadoo.fr – site www.caue19.fr – www.facebook.com/cauecorreze



## BIEN COMPRENDRE

Le **petit patrimoine**, c'est l'ensemble des petites constructions qui ont été édifiées pour faciliter la vie quotidienne et qui témoignent de l'organisation sociale des campagnes jusqu'aux années 1960. A l'origine, on ne disposait que d'un patrimoine « communautaire » partagé par tous, l'espace villageois était jalonné par ces petits équipements (fontaine, croix, lavoir, four à pain). Puis, progressivement chaque ferme a pu s'enrichir de ses propres annexes (puits, porcherie, etc.). On trouve également le petit patrimoine isolé au fond des vallons (ponts, moulins) ou en pleins champs (cabanes). Seuls les ouvrages de **plan simple** et de **petite taille non conçus pour être habités**, édifiés entre le Moyen-âge et 1950, souvent par les paysans, avec des **matériaux d'origine locale**, composent « le petit patrimoine ».

Tous les éléments des abords, à condition qu'ils n'aient pas été remaniés, participent de l'ambiance, du charme, du sens et de l'**histoire du lieu**. Le petit patrimoine a parfois fait l'objet d'une véritable mise en scène. Il ne faut pas envisager de déplacer un édifice parce qu'il n'a jamais été implanté, ni orienté, au hasard.



## BIEN VALORISER

Bien observer les alentours, étudier le contexte, interroger les Anciens du village conduit à conserver ou retrouver le **caractère champêtre** du site. Ainsi tous les éléments "parasites" tels que conteneurs, boîtiers électriques, clôtures inadaptées, poteaux et pancartes... seront éloignés ou éliminés.

Une mise en valeur consiste, bien souvent, à simplement nettoyer et **entretenir** les abords, généralement végétalisés. Si l'usage particulier demande une minéralisation, on doit bannir tout ce qui imperméabilise le sol et préférer du gravillon ou des dalles de pierre locale.

Sur les petits édifices, notamment les murets, il est possible de faire courir une vigne, un chèvrefeuille, un rosier. Au pied de l'édifice on installera en pleine terre : hortensia, rhododendron, pivoine, iris, lys, roses trémières, ...]. La végétation spontanée (bruyères, genêts, digitales, ...) sera conservée.



## L'EAU

Tous les **puits** sont caractérisés par un trou cylindrique à parois bâties, profond autant que nécessaire pour atteindre une nappe d'eau souterraine. La partie qui dépasse du sol, la **margelle**, est un rebord de 20 à 80 centimètres de hauteur. Le puisage de l'eau peut être direct par une corde, ou aidé par une **poulie** accrochée à une potence, ou encore par un **treuil** à poignées ou à manivelles.

Un système antique, est celui du **balancier**, qui exploite le principe du contre-poids. Les puits plus récents sont dotés d'un abri qui donne du confort à l'usager mais aussi limite la pollution de l'eau. On parle de **puits-guérîte** quand il est tout en pierre, sans élément de charpente.



Les **fontaines** de dévotions sont des sources-fontaines où l'on se rendait pour les vertus particulières de leur eau. La religion catholique les a adoptées en les surmontant d'une petite croix. Parfois très élémentaires, elles peuvent aussi ressembler à une cabane en miniature.

Certaines fontaines sont réduites à un bec verseur sortant d'un mur ou d'une **borne**, c'est dans ce cas le bac-réceptacle qui présente un intérêt prépondérant. La majorité des **bacs** sont monolithiques ; ils servaient d'**abreuvoir** aux bêtes ; on les trouvait près des fermes ou sur le passage des troupeaux. Dans les bourgs principaux, le bac, rond ou octogonal, devient un élégant bassin.

Les **serve**s sont des mares artificielles, dont au moins un des côtés est bâti en pierres. Elles servaient à abreuver les bêtes, à réguler l'alimentation des rigoles d'irrigation des prairies, à rouir le chanvre, à constituer une réserve contre l'incendie, à élever des poissons ... Avant la construction des véritables **lavoirs** plus modernes, les serves étaient bordées de pierres inclinées destinées à battre le linge.

Sous un étang-réservoir ou au bout d'un canal de dérivation, le **bief**, étaient érigés d'innombrables petits **moulins**. Dans le soubassement du moulin se trouve une **roue** horizontale à **augets**. Le niveau de travail comporte les équipements de meunerie : arbre, meules, trémie, huque...

Il existe des **ponts** antiques très sommaires faits de grosses pierres jetées sur le ruisseau : les ponts à planches. Mais la plupart des petits ponts sont édifiés à une ou deux arches ; ils sont rarement bordés d'un parapet. Conçus pour le passage des piétons et des charrettes, ils supportent mal le trafic moderne.



## LE FEU

Un **four à pain** est constitué d'un dôme édifié sur un socle appelé «sole» ; le dôme a une forme aplatie, il est recouvert de terre et protégé par des pierres plates ou par un toit. Le four ouvre soit en plein-air : **four ouvert**, soit sur un local dit «fournil» : **four clos**, soit dans le cantou du logis.

### DEUX TYPES DE TOITURES



Four et avant-four couverts par un même toit. Le faitage est dans le sens de la longueur, le toit à deux pentes, parfois avec une croupe suivant l'arrondi du four.



Four protégé indépendamment par une voûte en pierre ou par un petit toit à charpente sommaire.

### FOURS CLOS : TROIS TYPES DE STRUCTURES



Avant-four **voûté** : la fumée suit la voûte et sort au-dessus de la porte d'entrée ; ainsi refroidies les escarbilles ne peuvent pas enflammer le toit de chaume. Disposition typique du plateau de Millevaches et des plateaux de la Dordogne.



Avant-four à **plancher de comble** : une pièce à l'étage, sous le rampant du toit, permet d'abriter un poulailler, des fagots, une chambre... On y accède par une petite porte de comble «portanel» équipée d'une échelle. Très répandu en moyenne-Corrèze.



Avant-four à **comble vu** : il est généralement assez petit et bas. Fréquent dans le Bas-Pays.

Le **travail à ferrer** servait à attacher et soulever les animaux de trait afin de les soigner ou de les ferrer. Le bâti est formé de quatre poteaux en bois équipés d'accessoires (cales, outils, sangles) ; l'ensemble est protégé par un petit toit.



Aussi bien situés en plein bois que dans les cours de fermes, les **séchoirs à châtaignes** sont plus petits que les fours à pain et sont dépourvus de cheminée, car seul un feu d'herbes et de feuilles était allumé pour enfumer, par les interstices des lattes de bois, les châtaignes versées à l'étage par une petite porte de comble.



## LA TERRE

Les travaux dans les vignes et les champs éloignés des fermes, ont engendré des abris temporaires, appelés **cabanes**, mais relativement sophistiqués. Aux abords des vallées principales, elles sont nombreuses et de toutes formes.



Précédées d'une courette pavée, les **étables à cochons**, patrimoine privé, présentent deux types distincts : la porcherie à comble fermé, qui se trouve plus en montagne (elle se réduit parfois à une simple loge accolée à la grange ou à la maison) et la porcherie à comble ouvert également nommée **séchadour**, typique du secteur Vézère, utilisée, à l'étage, comme séchoir ou comme poulailler.

Innombrables, les **murets** se partagent deux fonctionnalités : la clôture et le soutènement. Ils sont édifiés en pierre sèche et révèlent la diversité de la géologie et des savoir-faire. Des ouvrages particuliers permettent le franchissement des murets : escaliers, portails couverts, barrières...



Les **cabanes de bergers**, isolées dans la montagne et sur le Causse, sont devenues difficiles à repérer ; souvent intégrées à un talus ou un mur de clôture, elles sont exiguës et édifiées en pierre sèche.



Les **bascales** établies sur la place du bourg servaient à peser bêtes et marchandises les jours de foire.



## L'AIR

Les **pigeonniers intégrés** peuvent avoir la forme d'une tourelle accrochée à la toiture, d'une lucarne, ou d'une simple caisse-nichoïr en bois suspendue sous un toit, à l'extérieur ou à l'intérieur. Dans ce cas, le pigeonnier ne se signale que par la présence de trous dans le mur, appelé **fuyes**, parfois accompagnés de pierres d'envol.



Le principe du **séchoir** est d'utiliser un courant d'air naturel permanent pour assurer le séchage et la conservation d'une production (noix, tabac, haricots, bûches, fagots etc.) On observe ainsi des bâtiments spécialement aménagés en ce sens : planchers ou parois à claire-voie, parties ouvertes ...

On ne connaît plus que trois **moulins à vent** : ils sont du type «tour fixe».

## LA FOI

Le symbole de la **croix** chrétienne a profondément marqué l'espace et la vie depuis la période médiévale. Une croix pouvait être érigée dans un but cultuel, votif, mémorial, magique, juridique... elle servait de jalon sur les itinéraires aléatoires et souvent signalait la proximité d'un village.

Une croix se compose généralement d'un socle, monolithique ou appareillé, plein ou évidé, pouvant comporter des marches ou un reposoir ; d'un fût parfois très haut, de section ronde ou polygonale, encastré dans le socle ou reposant par l'intermédiaire d'une base ouvragée ; enfin, de la croix elle-même. Les petites **chapelles**, élémentaires ou à clocheton, ainsi que les **oratoires** (niches, auvents, enclos) sont d'autres relais du culte, plus visibles mais plus rares que les croix.



Les **pigeonniers isolés** sont rares ; soit ils ressemblent à une tour, enduite pour dissuader les rongeurs, soit ils sont édifiés sur des piles en pierre, dans le même but.

